



13 septembre 2021

À L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE ET DES ÉLUS DU TERRITOIRE

---

## Appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » 2021(2<sup>e</sup> session)

*L'Office français de la biodiversité (OFB) renouvelle son appel à projets « Atlas de la biodiversité communale », en engageant une seconde vague de soutien dans le cadre du plan France relance. Les communes et intercommunalités ont jusqu'au 15 octobre pour déposer leur candidature.*

Chaque année depuis 2017, l'Office français de la biodiversité propose aux communes et intercommunalités d'**identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire** en réalisant un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Grâce à ce dispositif, 273 projets d'ABC impliquant plus de 2 000 communes ont pu voir le jour.

En Vanoise, la commune des Belleville a réalisé [son ABC](#) en 2019-2020 et tire un bilan positif de cette expérience qui a permis d'augmenter nettement la connaissance de la biodiversité de la commune, en faisant participer les habitants, et d'enclencher une dynamique dans la continuité de l'ABC.

La mise en place de cette cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle locale poursuit plusieurs objectifs :

- mieux connaître la biodiversité d'un territoire,
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité,
- faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire.

### *Un soutien accéléré dans le cadre du plan France relance*

Au premier semestre 2021, l'OFB a ainsi mobilisé 8 millions d'euros pour soutenir la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale dans le cadre du **volet « Restaurations écologiques pour la préservation et la valorisation des territoires » du Plan France Relance**, ayant permis le soutien à 115 projets d'ABC en métropole ainsi que dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM).

En lançant ce 6<sup>e</sup> appel à projets ABC, l'OFB souhaite permettre une diffusion aux petites collectivités n'ayant pas pu bénéficier de la dynamique du Plan France Relance, en engageant cette deuxième vague de soutien avec un montant dédié indicatif d'1 million d'euros.

#### *Conditions de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » 2021 – 2<sup>e</sup> session*

Cet appel à projets s'adresse en priorité à **l'ensemble des communes et intercommunalités en France métropolitaine et dans les régions ultra-périphériques d'Outre-mer (RUP)**. Le plafond maximal de l'aide est fixé à 23 000 euros nets, pour des projets d'une durée maximum de 24 mois ou jusqu'à 36 mois, sous certaines conditions.

#### *Calendrier de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » 2021 – 2<sup>e</sup> session*

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le **15 octobre 2021** - 23h59 (heure de Paris) sur le site [Démarches simplifiées](#). Les lauréats seront annoncés à partir du 6 décembre 2021. Le **lancement des projets** se fera **début 2022**.

**[Accès au dossier de candidature sur le site de l'Office français de la biodiversité](#)**